



BELLES HISTOIRES

MAEC ET BIODIVERSITÉ EN CORBIÈRES-FENOUILLES



LE + PROJET

Les MAE, mises en place il y a une dizaine d'années sur le territoire des Corbières, ont permis de nouer un lien de confiance entre le monde agricole et le réseau Natura 2000. Elles constituent un véritable « point d'entrée » pour engager des relations avec le monde agricole et peuvent ouvrir la voie au développement de projets variés.

REPÈRES



Aude, Pyrénées-Orientales



6 sites Natura 2000 animés par le PNR et intégrant le périmètre du PAEC

CONTACT



Rémi PESCA

Chargé de mission Natura 2000
r.pescay@corbieres-fenouilledes.fr
04 68 33 99 80

PARTENAIRES



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen



Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont des contrats de 5 ans proposés dans le cadre de la PAC, permettant aux exploitants agricoles volontaires de recevoir un soutien financier en échange d'engagements environnementaux, dès lors qu'une partie de leur exploitation est incluse dans un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique).

Sur la période 2023-2025, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a porté un PAEC à enjeu Biodiversité, couvrant deux types de zonages : les périmètres des sites Natura 2000 qu'il anime, et des zonages Plans Nationaux d'Action de plus petite envergure. Sur les trois années d'ouverture à la contractualisation, et malgré une enveloppe budgétaire réduite de 50 %, ce sont près de 78 exploitations qui ont souscrit à des MAEC sur le territoire, pour un montant total d'1,4 millions d'euros.

Certaines espèces remarquables ont pu bénéficier de ces contrats : le Damier de Godart (dont l'unique population française se trouve dans le Fenouillèdes), et les Pies-grièches écorcheur et à tête rousse, par le biais de mesures de maintien d'ouverture des milieux, de réduction de l'utilisation d'intrants ou de création de couverts végétaux d'intérêt pour la biodiversité.

Au-delà de leur rôle pour la biodiversité, ces contrats représentent l'opportunité de nouer un lien direct avec les agriculteurs engagés, qui peut se traduire de diverses manières :

- un accompagnement pour d'autres actions telles que la restauration de mares ou la pose de gîtes artificiels à chauves-souris ;
- l'organisation d'une animation tout public autour des parcelles exploitées, pour valoriser les pratiques et les productions (fromage, vin, etc.) ;
- la mise en réseau avec d'autres acteurs locaux (communes, associations de protection de la nature, etc.) ;
- la transmission et partage d'observations naturalistes (par exemple, vidéo d'un vautour percnoptère s'alimentant à proximité d'un troupeau).

Pour illustrer et promouvoir ces relations entre agriculture et biodiversité, le PNR Corbières-Fenouillèdes a réalisé une vidéo spécifique sur les MAEC : <https://www.youtube.com/watch?v=fahxGTZAbvg&t=8s>

